Archives parlementaires

Députation des commissaires de la commune de Sézanne, qui félicitent la Convention sur son énergie et sa vigilance lors de la dernière conspiration, lors de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Députation des commissaires de la commune de Sézanne, qui félicitent la Convention sur son énergie et sa vigilance lors de la dernière conspiration, lors de la séance du 6 germinal an II (26 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 378;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20567_t1_0378_0000_3

Fichier pdf généré le 23/01/2023

conjurons. Mais qu'ils sachent, avant d'expier, que ceux qui eurent le courage de dicter l'arrêt fatal du dernier des tyrans de la France ne souffriront jamais de le remplacer par un autre. La Seine remontera vers sa source plutôt que ses bords ne soient soumis aux lois d'un nouveau roi.

Que la sévérité des mesures révolutionnaires que vous allez employer fasse trembler les conspirateurs soudoyés par les puissances étrangères ! Que Pitt, l'abominable Pitt pâlisse jusque dans son cabinet ; que son effroi passe jusque dans l'âme de Georges et de ses co-adhérents. Le peuple français veut être libre, et le sera, le sort en est jeté.

Vous, Montagnards intrépides, vous, les soutiens les plus fermes de la République, recevez le vœu de la commune de Laigle que nous prononcerons sans crainte d'être démentis par ses habitants. Nous vous offrons tout notre sang, il est à vous. Disposez-en, trop heureux de le verser pour la conservation de vos têtes chéries.

Vive la Montagne, périssent les conspirateurs. S. et F. ».

ROSSIGNOL-GUEURET *(off. mun.)*, BLONDEL, LORIEUX *(off. mun.)*, N. RICHIER *(maire)*, J. MONCHEL, PITACHE *(off. mun.)*, LEFEBVRE, Fréd. GALERON, SANSON, B. LIANE, HUREL-GUEURET, Fr. CAMUS, ROSSIGNOL aîné, PRIMOIS-DESNOES, CHESNOT, J. Fr. FLEURIEL *(agent nat.)*, LASNIER, COESNON jeune.

46

Des commissaires de la commune de Sézanne viennent apporter le vœu unanime de leurs concitoyens, félicitent la Convention sur son énergie toute-puissante, son active surveillance et l'intrépidité de son comité de salut public; ils témoignent l'indignation qu'ils ont ressentie à la nouvelle de la conspiration tramée contre les représentans du peuple et la liberté. « Si un maître, disent-ils, ôse se présenter sous une dénomination quelconque, *qu'il soit à l'instant mis à mort par les hommes libres* ».

Le président répond, les invite à la séance, et la Convention décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin (1).

L'ORATEUR de la députation. Représentans d'un peuple libre,

Nous venons vous apporter le vœu unanime de la commune de Sézanne.

Sans votre énergie toute puissante, sans l'active surveillance et l'intrépidité du Comité de salut public, l'édifice de notre Sainte Liberté allait donc être englouti dans l'abîme, et par qui ? nous frémissons d'horreur ! par des monstres couverts du manteau du patriotisme, du masque de la vertu, honorés de la confiance et comblés des bienfaits d'un peuple généreux.

Grâces immortelles te doient rendues, courageuse Montagne ; tu as encore une fois sauvé la Patrie. Foudroye, foudroye tous ces scélérats dont le complot horrible était d'assassiner le peuple dans la personne de ses représentans ; peuple magnanime, c'est toi que les traîtres voulaient armer contre toi même ! non tu ne t'insurgeras jamais que contre la tyrannie, qu'une inflexible sévérité, qu'une prompte et terrible punition de ces infâmes conspirateurs fasse trembler tous les rois, dont ils ne sont que les vils agens.

Ne quittez la foudre, législateurs, que quand la prospérité de la République, et le bonheur du peuple seront assurés pour jamais. Frappez et irrévocablement le crime, la trahison. Il est tems enfin que leur règne cesse, et que le trône de la Vertu, de la Justice s'élève sur des fondemens inébranlables.

Pour nous, représentans, nous jurons de nouveau devant la Sainte Montagne une haîne implacable aux tyrans, aux factieux. Si un maître, sous une dénomination quelconque, ose se montrer, qu'il soit à l'instant mis à mort par les hommes libres.

La Convention, voilà notre seul point de ralliement ; nous ne serions plus, si jamais ses ennemis parvenaient jusqu'à elle. La Liberté ! La Liberté ! Rien que la Liberté, voilà notre vœu » (1).

(1) *P.V.*, XXXIV, 147-48. *B^in*, 9 germ. (2^e suppl^t); *J. Sablier*, n° 1220.

(1) C 298, pl. 1034, p. 21. Signé : LESBAZEILLES, DORGE, TRUFFÉ FRÉROT, APPERT, GUÉRARD, LANGLUMÉ, MAYRAN, CAMUS, PARIN, A. THIÉRON, COCHOIS, Fr. ISART, PIERRET, CAYES, MONGE, NOYERLEY, COLLET, GUINOT, BERTRAND, VALLET, SAVERY, MIOT, BROUARD-LE NAIN, POINTILLART, CHARTON, BROUARD, PAÏSSART, PETIT, AGAUDEND, PERSON, LARICHE, VOISEMBERT, GIFFE, J. NARDU, PETIT fils, HERMORE, PETIT, CHARBAUX, LEBEAU, BRUTUS (sans-culotte), BELLESÈCHE, BERTRAND, MOINE, Fr. BONDOY, LARGENTIER, DEGREMONT, CLÉMENT, BOUBERT, POULTIER, TOURNECUILLER, HÉRON, LEFÈVRE, FRANVALET, HADOT, MAURY, HUOT, FONTAINE, N. FONTAINE, GUYOT l'aîné, JANNON, JACQUIER, PÉQUEUR, VIMONT, LAMONTAGNE jeune, LAMONTAGNE l'aîné, CHAMPY, GATTEBOIS, P. TOURNECUILLER, G. LEBEAU, CRAPART, Fr. LEFÈVRE, PÉNARD, PÉNARD fils, ROYER, HOULLIER, VELIS, RIBERON, MARET, DIEUZE, MAIGROT cadet, LAROZE, S. ROUSSEL, J. FLAMANT, SERRURIER, R. HOULLIER, MEUNIER, MAIGRET, ROYER, BERTIN, FORT, G. MÉGARD, MOREL, BENOIST, GUIMET, COLLOT, PETIGLON, OZANNE, DEBUGNE, L. MARTIN, COCHOIS, FLEURY, L. BERTRAND, N. COLLET, ROYER, CARITTE, ROYER, RICHÉ, Et. THOMAS, LEBEAU, CHAMBENOIS, L. AUBERT, GORMESSON, THIERRY, TISSERAND, RIBERON, G. BELLIÈRE, DARRÉ, BRULLEY, THEUVENY, FLEURY, P. BEAUCOUSIN, DEVAUX aîné, RENIRON, VANEL, VACHERON, MOUGIN, COSNARD, N. DEYROUT, TERNIÈRE, VACHERON, S. AUBERT, GANOT, PAILLARD, F. LAURENT, PRÉVOST, MANGEOT, LEMAITRE, MAILLET, L. PERSON, CORTIER, CHENAL, FRÉROT, MARTIN, PÉQUEUR, PERROT, VAUTHERIN, OUDOT, LEFLERS, FRIOT, HENRY, G. ROBIN, Ch. TOURNEUR, COLLET, HOULLIER, VACHÉ, BLANCHET, RICARD, BRULLEY, BOUILLON, FERRAGEAU, DROUIN, PETIT, CHEVALLIER, SONGY, RICHON, NORMAND, Ch.-Fr. BONGRAIN, ADELINE, P. MARTIN, MAQUELINE, VINCENT, FRICHET, DUGERT l'aîné, GAILLIARD, PETIT, MAIGROT l'aîné, THOMAS, VOISEMBERT fils, P. SIMART, Fr. HOULLIER, Et. BÉRIAT, CHORTAS, Ant. CHARDIN, CHOISETAT, LANGLUMÉ, MORIN, GIFFEY fils, LACARPE jeune, GARREAU, DUCHESNE, VAILLANT, J.-Fr. BORCQ, J.-Fr. VOISEMBERT, ROUSSELOT, L.-Cl. CLERGET, ROUSSELOT, GIFFEY, DUMAY, VIOLETTE, J. MEZIÈRE, Jos. MAQUELIN, J. MORET, HAQUIN, MARCELLIN, DENEVERT, LEBEAU, BORNAND, CRAPART, LANGLOIS, J. AUBRT, POUX, GABRIEL, BERTRAND, H. CHARDIN, D. DUVAL, A. DUVAL, DUBOIS, NARET, ROYER, AUBERT, N. BOURET, POINTILLARD, PERROT, TESNIÈRE, COLIN, TOURNEUR, VOISEMBERT, COLLIN (gendarme), P. DENIS, A. MONGEOIS, N. HUBERT, DEVAUX jeune, MACLIER, GÉRY jeune, H. TOURNECUILLER, BOUROY, MARTN, LAURENT, DOUCET, CARTIER jeune, L. DELONG, Françoise HARDIN [et 51 autres signatures illisibles].